

## Mardi 26 Janvier Toutes et tous en grève de la maternelle à l'enseignement supérieur, dans toutes les écoles, établissements et services.

- Pour assurer un vrai service public d'éducation: réduire les effectifs d'élèves dans les classes.
- Retirer la réforme des collèges qui désorganise les établissements et consacre la gestion managériale de l'éducation. Ouvrir des discussions pour imposer une autre réforme, celle d'un collège égalitaire et émancipateur qui cesse d'être une gare de triage.
- Pour le développement et l'amélioration des services publics, consacrés aux besoins de toutes et tous sans aucun impératif de rentabilité : il faut créer des postes en nombre et statutaires, arrêter les recrutements de salariés précaires et titulariser celles et ceux déjà embauchés.
- Avec toute la fonction publique, mettre fin au blocage des salaires. Pour une augmentation générale des salaires.
- Pour une augmentation générale des retraites et des minima sociaux

### **Pour la grève intercatégorielle et la baisse généralisée des effectifs d'élèves dans les classes**

La réforme des lycées, puis la réforme dite des « rythmes scolaires » dans le premier degré, aujourd'hui la réforme des collèges : aucune ne répond aux attentes des personnels pour accompagner l'ensemble des élèves, dont les plus en difficulté. Car toutes ces réformes éludent la question des effectifs d'élèves dans les classes. Pourtant, ces derniers constituent un des facteurs principaux d'inégalités à l'école. Vouloir s'attaquer à cette réalité nécessite d'autres choix budgétaires, une autre vision que celle purement bureaucratique et économique. A des réformes qui s'emploient à nous diviser, alors qu'elles traitent personnels et élèves avec le même mépris, opposons une grève commune, qui réunit toutes les catégories de personnels, première étape d'une mobilisation d'ampleur.

### **Blocage à tous les étages**

A l'heure où 13 organisations syndicales, dont SUD éducation, appellent à une nouvelle grève contre la réforme des collèges, nous voulons construire une grève de la maternelle à la terminale, une véritable mobilisation face à une administration qui reste sourde sur l'essentiel. Faisons tomber les réformes qui sont autant d'injonctions au seul don de soi et offrent le service public aux logiques de management et de mise en concurrence, aussi bien des établissements que des personnels.

En refusant tout dialogue sur l'avenir du collège, la ministre maintient une situation de blocage, comme pour la réforme du lycée où la pseudo ouverture de "discussions" limitées à "de légers ajustements techniques" interdit tout véritable bilan.

Les nombreuses remontées des bilans des journées de « formation à la réforme du collège » organisées dans les académies montrent clairement le rejet des personnels de cette réforme.

Continuons, par tous les moyens que nous jugeons nécessaires, à nous opposer à ces formations-formatages et réunissons-nous en AG, HIS pour discuter du collège que nous voulons. Plus largement, créons un véritable rapport de force pour imposer un autre projet, de la maternelle au lycée!

# **Imposer d'autres choix par la grève intercatégorielle**

Pour le ministère, les chiffres concernant les moyens en postes d'enseignants pour la rentrée prochaine prétendent traduire « un effort sans précédent au service de la réussite de tous les élèves ». Au regard de la dernière décennie durant laquelle l'École Publique a subi à tous les niveaux une saignée sans précédent, la création de 6 639 postes d'enseignant-e-s dans les écoles, les collèges et les lycées pourrait sembler une bonne nouvelle. Mais en réalité, il n'en sera rien puisque cette création ne permet pas de réduction générale des effectifs, ni d'accompagnement de qualité des élèves allophones ou confrontés à la difficulté scolaire.

Nous devons œuvrer partout à l'ouverture de classe ou de section, empêcher toute fermeture. Nous ne voulons pas attendre que chacune et chacun soit renvoyé à la réalité de son école, de son établissement ou de son service. **C'est tous ensemble que nous pourrions imposer une autre école, de la maternelle à l'université. Car catégorie par catégorie, nous serons tous battus, comme le montrent, hélas, les mobilisations successives face aux différentes réformes (lycées, rythmes, collèges, enseignement supérieur...)**

## **Nos revendications salariales sont légitimes**

Confrontés aux réformes tous azimuts, les agents de la fonction publique connaissent aujourd'hui une très forte dégradation de leurs conditions de vie au travail :

- la réforme territoriale qui se mène à marche forcée et qui transforme l'organisation administrative à l'Etat comme à la territoriale,
- l'ensemble des réformes qui traversent tous les secteurs de la fonction publique (l'éducation, la santé, le social, l'ONF, etc, )
- le projet de loi de finances qui valide une nouvelle année d'austérité et de suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs :

Autant de raisons pour agir maintenant et réaffirmer la nécessité de véritables services publics, biens communs générateurs d'égalité de droits qui doivent être préservés, renforcés et développés au moment où la casse du droit du travail déstabilise les garanties collectives, fragilisant encore les plus vulnérables.

**En février 2016, et alors que ce n'est pas arrivé depuis des lustres, vont se tenir des négociations salariales dans la fonction publique. Créons un rapport de force suffisant pour imposer une augmentation générale des salaires.**

Dans la fonction publique, le point d'indice est gelé depuis le mois de juillet 2010. Avec les syndicats de l'union syndicale SOLIDAIRES, nous ne voulons pas d'un dérisoire + 0,1% au premier janvier 2017, à quelques mois des élections présidentielles...Le gouvernement, ses soutiens et tous les faiseurs d'opinion, ne cessent de nous expliquer que la rigueur salariale s'impose, que nous avons vécu au dessus de nos moyens et que l'austérité d'aujourd'hui serait le bonheur de demain...

Le SMIC mensuel est à 1 121 € net et le gouvernement prévoit de l'augmenter de 6 € mensuels en 2016. La moitié des chômeurs perçoivent moins de 500 € chaque mois, plusieurs millions de retraités vivent avec moins de 1000 € mensuel. Près d'un million de fonctionnaires perçoivent un salaire qui ne dépasse le SMIC que de quelques euros. Dans le même temps, la rémunération des patrons du CAC 40 a augmenté de 6% en 2014 pour atteindre 4 210 000 € annuels en moyenne (donc le salaire annuel de 160 profs en fin de carrière...).

**Nous ne demandons pas de primes, d'heures supplémentaires ou d'indemnités, nous revendiquons une augmentation générale des salaires et des minima sociaux!**

**Rassemblement et manifestation à St Briec  
11 h 00 place de la préfecture**

**Assemblée Générale des personnels EN  
De 13 h 00 à 16 h 00  
MAISON DU TEMPS LIBRE  
salle Ogivale**